



Ne gâchons pas la fête !

Toujours en période de pandémie, les manifestations publiques ne sont autorisées que dans le respect des gestes barrières. C'est pourquoi, pour déambuler sur la fête foraine, assister à la remise des bouquets de la course cycliste, au feu d'artifice, toute personne de plus de 11 ans devra être masquée, ne pas hésiter à utiliser les flacons de liquide hydro alcoolique qui seront mis à disposition du public.

Feu d'artifice

Pour permettre l'installation du feu, le parc Georges Sand sera réservé aux artificiers et son accès sera interdit au public toute la journée du samedi 12 septembre à partir de 8h00 jusque 3h00 le dimanche 13 septembre.

Le stationnement sera interdit rue Jean Corroyer dans sa partie comprise entre la rue de la République et le quai du Thérain, ainsi qu'une partie du parking Cousteau, du vendredi 11 septembre à partir de 20h00 jusqu'au dimanche 13 septembre à 3h00.

Une aire de secours sera prévue face au n° 40 bis rue Jean Corroyer. Cet emplacement sera réservé à la Croix Rouge.

Un poste de secours sera installé sur le parking de la tour Cousteau, matérialisé par les services techniques de la ville

L'entrée au parc pour assister au spectacle se fera par l'entrée principale du parc Georges Sand, le port du masque sera obligatoire dans l'enceinte dédié au public.

La sortie se fera par le petit pont enjambant un bras du Thérain **vers le parking de la tour Cousteau.**

Attention : Pas de sortie par le long de la rue Jean Corroyer, les abords du parc seront rubalisées



Belle fête communale à tous !



Bientôt un nouveau comité des fêtes sera recréé, n'hésitez à vous faire connaître si vous souhaitez y participer.